

E-insertion ou Les ressources informatiques au service des citoyens

Pourquoi les 3 listes de droite **font-elles l'impasse sur l'informatique et sa mutualisation** ? Parce qu'elles n'en comprennent pas les enjeux et parce qu'il y a une volonté de maintenir la population hors des circuits d'information et de décision.

Le programme de **Gaillard Bouge !** est à l'**opposé de cette culture d'opacité**. Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont des ressources indispensables au fonctionnement d'une mairie. Le site Internet de la ville doit refléter l'activité de la mairie et de Gaillard. Il se doit d'être la vitrine et la tribune de la ville.

Les experts informatiques de **Gaillard Bouge !** suivent depuis 2005 le projet **SIDERHAL – Société de l'Information pour le Développement de Rhône-Alpes** notamment en ce qui concerne l'organisation de l'espace régional de mutualisation des services et des compétences TIC, le dispositif conduisant à la labellisation « **Territoire Numérique** » ainsi que ceux concourant au développement de l'administration électronique à destination des usagers.

L'obtention des financements se fera à travers le Département de la Haute-Savoie. En effet, le Conseil général répertorie près de **200 aides** pour maintenir la cohésion de la société, offrir un cadre de vie fonctionnel, favoriser des conditions de vie de qualité, un environnement propice à l'éducation aux nouvelles technologies etc.. Nous ferons des appels de fonds tout comme lorsque nous soumettons des projets de recherche à des organismes publics ou privés dans le cadre de nos fonctions.

Gaillard Bouge ! s'engage donc à mettre en place un **espace démocr@tic**, dédié à la population et dont la vocation première est :

1. Informer la population

Il s'agit de mettre en ligne l'information pertinente pour l'habitant, le visiteur, le commerçant etc. Le site sera actualisé en permanence, avec des espaces de téléchargements de documents : comptes-rendus des conseils municipaux ; travaux des commissions de la mairie ou d'autres organismes dont Gaillard est partenaire ; avis de travaux, avec échéances; dépôts de permis de construire ou de démolir ; activités des centres ou des associations ; activités des entreprises avec leur localisation ; dates d'inscriptions aux crèches, cantine, les jours du tri sélectif, publication des rapports des conseils d'école, espace d'expression des associations y compris celles des parents d'élèves etc.

2. L'accès simplifié aux formalités administratives

Il s'agit de doter la ville d'un système d'information **interactif** et performant : procédure en ligne pour les particuliers, pour les professionnels ; documentation pour renseigner sur les démarches à entreprendre ; une plate-forme messagerie avec annuaire électronique des services, blog, web 2 (wiki).



Gaillard Bouge ! mettra immédiatement en place une **commission des systèmes d'information (COSI)**, qui se concertera avec le **CITIC741** et les acteurs de la **modernisation** de l'état - **DGME2, CG743** et le **Conseil Régional**- afin d'offrir ces services de base aux **habitants** et **entreprises** de Gaillard.

Cette commission des systèmes d'information sera aussi un organe de coordination entre les établissements scolaires, les organismes dépendant de la mairie et la mairie elle-même.

Ce sera aussi l'occasion de repenser les formalités administratives afin de les alléger : moins de charges pour traiter les dossiers du côté de la mairie et plus de rapidité pour répondre aux requêtes des administrés.

3. **Le renouvellement et la maintenance du matériel informatique dans les écoles et les espaces publics.**

La ville doit investir dans l'éducation ! Aujourd'hui un enfant qui ne sait pas se servir d'un ordinateur à l'entrée en sixième possède un handicap majeur. **Gaillard Bouge !**, au travers de sa **commission des systèmes d'information (COSI)**, dressera un état des lieux du désert informatique des écoles et proposera un plan d'urgence de restructuration des TICS dans les écoles de la ville intitulé "**Maintenant l'école de demain !**"

Il s'agira, dans un premier temps, de répondre à l'urgence pour permettre aux écoles d'appliquer le programme officiel de préparation au Brevet Informatique et Internet (B2i).

La COSI veillera à satisfaire les besoins informatique de chaque école : en personnalisant l'outil informatique à chaque cycle. Elle veillera également au contrôle et à la maintenance du parc de matériels.

La **COSI** s'intéressera aussi aux logiciels open-sources (logiciels libres choisis par l'Education Nationale, traitement de texte, tableur et autres) pour optimiser les investissements pédagogiques.

Elle devra revoir l'intégralité des réseaux électriques et tout le réseau informatique des écoles, envisager des bornes radio Wifi pour diminuer le coût d'extension des réseaux. Elle veillera au bon fonctionnement du courrier électronique et de l'Internet en général.

A une plus large échelle, la COSI développera le cybercentre pour en faire un lieu privilégié de rencontres et d'échanges **intergénérationnels**.

Pour finir, parmi ses habitants, Gaillard compte de nombreux professionnels des systèmes d'information qui sont disposés, de façon bénévole, à travailler au sein de la COSI et partager leur expertise auprès des non-initiés.

1 Centre de l'Informatique et des TIC de Haute-Savoie.

2 Direction Générale de la Modernisation de l'État. C'est une direction qui dépend du [Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique](#), au sein de l'[administration publique française](#), et qui est chargée de mettre en œuvre la [Réforme de l'État](#), en association avec les autres ministères.

3 Conseil **Général** de Haute Savoie.

